



# Florent, lumière de l'autre rive

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

- ♥ Parrainage scolaire pour l'année scolaire 2011/2012
- ... un enfant  65 € \*
- ... deux enfants  118 € \*
- Si renouvellement, nom de l'enfant \_\_\_\_\_
- ♥ Projet global (forage d'un puits, fourniture de lait maternisé aux orphelins, etc.)  65 € \*
- \* adhésion de 12 € incluse

♥ Je fais un don à l'association de : \_\_\_\_\_ €

Montant total versé à l'association \*\* : \_\_\_\_\_ €

Mode de règlement :  espèces  chèque (à l'ordre de FLORENT, LUMIERE DE L'AUTRE RIVE)

\*\* Les sommes versées sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 75 % dans la limite de 513 € (pour 2010) et au-delà à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple : pour 65 € versés, après réduction d'impôts reste à charge 16.25 € ; pour 118 € versés, après réduction d'impôts reste à charge 29.50 € (art. 200 du CGI). Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5 ‰ (cinq pour mille) du chiffre d'affaires annuel (art. 238 bis du CGI).

Signature \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

### ↓ CADRE RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION ↓

Enregistrement fichier global	Enregistrement fichier filleuls	Enregistrement fichier association	RF envoyé
		n°	